

1ère Information de la Fédération Suisse de Natation FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Nous espérons que vous avez bien commencé l'année 2021.

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de la Fédération Suisse de Natation en vous adressant notre lettre d'information 1/2021.

Lors de sa séance du 23 janvier 2021, le comité central a traité les thèmes suivants.

BUDGETS

Le budget de la Fédération et les budgets des six centres de coûts ont été discutés et approuvés. La préparation a été difficile car il reste encore beaucoup d'incertitude en raison de la pandémie actuelle de Covid-19. Le comité central prévoit de clôturer l'exercice 2021 avec un résultat nul. Ce qui nécessite un contrôle strict des coûts afin de compenser la baisse des recettes des licences. Le budget détaillé vous sera soumis pour vote lors de l'Assemblée des délégués.

ASSEMBLEE DES DELEGUES / ASSEMBLEES SPORTIVES 2021

En raison de la pandémie en cours et de l'incertitude qui en découle quant à la possibilité d'organiser à nouveau des événements réunissant environ 200 personnes fin avril, le comité central a décidé d'organiser à nouveau une assemblée des délégués "virtuelle" similaire à celle de 2020. Cela réduit d'une part le risque d'éventuels frais d'annulation à court terme et, d'autre part, l'assemblée des délégués pourra se tenir dans les délais prévus par les statuts.

La manière dont l'assemblée doit se tenir n'est pas explicitement réglementée dans les statuts. Le comité central regrette vivement que les délégués ne puissent pas se réunir physiquement. Il est d'avis que dans cette situation exceptionnelle, une réunion virtuelle est légitime et utile.

PROPOSITIONS

La fédération n'a pas reçu de propositions de membres pour l'Assemblée des délégués dans les délais statutaires. Le comité central présentera quelques petites modifications des statuts en rapport avec les dispositions de la FINA et d'Antidopage Suisse.

ELECTIONS

Avec l'Assemblée des délégués 2021, le mandat de quatre ans des fonctionnaires élus par l'Assemblée des délégués et par les assemblées sportives prend également fin (art. 23 des statuts).

Jürg Hochuli, chef finances, a annoncé sa démission. De même, Edith Wälti-Boss, directrice sportive d'Artistic Swimming, ne se présentera pas pour un nouveau mandat.

Les personnes suivantes sont candidates à la réélection :

Co-Présidence	Dr. Ewen Cameron et Bartolo Consolo
Directeur sportif Natation	Philippe Walter
Directeur sportif Diving	Dr. Patrik Gisel
Directeur sportif Water-polo ad interim	Lucas Bächtold

Les cinq présidents régionaux sont membres de plein droit du comité central.

Les postes suivants deviennent vacants avec l'Assemblée des délégués/les assemblées sportives et doivent être nouvellement pourvus :

- **Chef(fe) finances**
- **Directeur/directrice Artistic Swimming**

Les personnes intéressées peuvent bien entendu se porter également candidates pour les autres fonctions.

Les trois postes vacants de la révision interne avec un mandat de deux ans (art. 35b des statuts) sont également à pourvoir.

Afin d'assurer un processus ordonné, les candidatures spontanées le jour-même de l'Assemblée des délégués/des assemblées sportives ou peu de temps avant ne sont pas possibles.

Les candidatures pour tous les postes doivent être envoyées au secrétaire général par écrit et courrier recommandé ou par courrier électronique (info@swiss-aquatics.ch) au plus tard jusqu'à jeudi 25 février 2021 (réception du courrier au secrétariat) en joignant un CV complet et une lettre de motivation. Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Si plus de deux candidatures sont reçues pour l'un des postes, le comité central se réserve le droit d'organiser une élection sélective auprès des membres au cours de la deuxième moitié du mois de mars, afin que les deux candidats les mieux placés soient disponibles pour l'élection lors de l'Assemblée des délégués/des assemblées sportives.

FONDS FÉDÉRAUX COVID-19; ENQUÊTE SWISS OLYMPIC

En juillet 2020, les clubs ont été informés pour la première fois que des fonds fédéraux seraient disponibles pour les pertes financières nettes résultant du Covid-19. Sur les 179 demandes envoyées aux clubs membres de la FSN, 105 ont été retournées. Un accord a été signé avec 104 organisations et un total de CHF 3,1 Mio. sur les CHF 5,2 Mio. disponibles a été affecté à la natation. Environ CHF 2 Mio. n'ont pas pu être réclamés en raison des exigences très restrictives.

En raison de la pandémie en cours, la Confédération a prévu une aide supplémentaire d'environ CHF 100 Mio. pour 2021.

Afin de couvrir les besoins des clubs et associations et de permettre à l'Office fédéral du sport OFSPO et à Swiss Olympic de concevoir le paquet de soutien en conséquence, Swiss Olympic va mener une enquête auprès de tous les clubs sportifs dans les jours à venir.

Le comité central vous appelle à participer à cette enquête et à décrire la situation financière de votre club en lien avec la pandémie. Les résultats de cette enquête serviront de base à une éventuelle répartition des fonds entre les fédérations sportives.

ADMISSION SCHWIMMSCHULE LAUPEN

L'Ecole de Natation Laupen est admise en tant que membre B.

Autres informations du secrétariat général :

NOUVEAU SITE WEB, NOUVEAU SHOP

La nouvelle page web et le E-Shop de la Fédération ont été mises en ligne comme prévu le 1er janvier 2021. Le paiement par carte de crédit et TWINT est désormais également possible dans l'E-Shop. Il a également été possible de prévoir plusieurs niveaux de réductions (notamment pour les écoles de natation avec licence de qualité, les membres de Swiss Aquatics Friends, etc.).

Veillez noter la section antidopage nouvellement créée sur la page web au menu du sport de performance, qui fournit aux athlètes, aux entraîneurs, aux parents et aux officiels des informations importantes sur le sujet de la lutte contre le dopage.

ORGANISATION DES COURS SWISS AQUATICS ET J+S

Suivant la recommandation de J+S, Swiss Aquatics n'organisera aucun cours avec présence physique avant la fin avril 2021. Certains cours se dérouleront de manière virtuelle, d'autres devront être reportés. Les participants en seront informés et les dernières informations sont toujours disponibles sur la page web ou dans le bulletin d'information de la fédération.

Si vous avez des questions sur les cours, veuillez contacter education@swiss-aquatics.ch.

FACTURES ANNUELLES 2021 ET ANNONCE DES MEMBRES 2021

Les factures annuelles pour 2021 ont été envoyées en décembre 2020. Nous remercions tous ceux qui ont déjà payé leur facture et demandons à tous les autres de le faire dans les prochains jours. En payant à temps, vous épargnerez beaucoup de travail et de frais au secrétariat. Il en va de même pour l'annonce de vos membres, qui doit être effectué avant la fin janvier 2021 (art. 12 des statuts). Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez y remédier dans les meilleurs délais.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Depuis le 18 janvier 2021, les employés du secrétariat se trouvent à nouveau au chômage partiel. Par conséquent, le service téléphonique n'est assuré que le matin de 8h30 à 12h00. Vous pouvez nous contacter par courrier électronique info@swiss-aquatics.ch à tout moment.

ADMINISTRATION

Un outil de mise à jour des données de base des membres a été lancé sur le site web. Le lien suit dans un e-mail séparé directement depuis le système. Si vous ne recevez pas d'e-mail dans les prochains jours, veuillez contacter info@swiss-aquatics.ch afin que nous puissions vous envoyer un lien manuellement.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter le bureau.

Meilleures salutations



Dr. Ewen A. Cameron
Co-Président



Bartolo Consolo
Co-Président



Michael Schallhart
Secrétaire général

msc, 29 janvier 2021